

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 11 juin 2026, s'est réuni le Mercredi 17 juin 2026 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16

Nombre d'administrateurs présents : 19

Nombre d'administrateurs représentés : 6

Administrateurs présents :

Sandrine	BERTHET
Lina	BLANC
Philippe	BRANCHE
Fatiha	BRIKOU AMAL
Frédéric	BURNIER FRAMBORET
Irène	CHAPUY
Odile	COUBAT
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
Carole	FONTAINE
François	GAUDIN
Gérard	GIULIANI
Patrick	LATOUR
Evelyne	MARECHAL
Marie-Pierre	OUVRIER
Sandrine	POIGNET
Maguy	RUFFIER
Virginie	VERNAZ
Pascale	VOUTIER REPELLIN

Administrateurs représentés :

Guillaume BEDHET	Ayant donné pouvoir à Carole FONTAINE
Nicolas BERNARD DUGUET	Ayant donné pouvoir à Virginie VERNAZ
Elodie MOREL	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Monique NAGORNY	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE
André THOUVENOT	Ayant donné pouvoir à Pascale VOUTIER REPELLIN
André VAIRETTO	Ayant donné pouvoir à Sandrine BERTHET

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Objet : Jeunesse – Convention avec la commune de Tournon pour la mise à disposition de la salle de La Tourmotte dans le cadre du secteur Jeunesse – Du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2027

Rapporteur : Virginie VERNAZ

Par délibération n°22 du 25 novembre 2025, le Conseil d'administration approuvait la mise en place d'une convention avec la commune de Tournon pour la mise à disposition de la salle du 2^{ème} étage de la Tourmotte pour les activités du secteur jeunesse pour la période du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026.

Il est proposé de renouveler cette convention pour la période allant du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2027.

L'ensemble des charges locatives incombant au locataire à savoir le chauffage et l'électricité fera l'objet d'une facturation sous forme d'un forfait de 150 € l'année.

Le projet de convention est joint en annexe.

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **approuve le renouvellement de la convention de mise à disposition des locaux avec la commune de Tournon dans le cadre du secteur Jeunesse pour la période 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2027 ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer la convention afférente et tous actes afférents à ce dossier.**

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Frédéric BURNIER FRAMBORET

